

# Sentier Transcanadien

**États financiers consolidés**

**31 mars 2020**

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de  
**Sentier Transcanadien**

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Sentier Transcanadien (« STC ») et de sa filiale, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2020, et l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de l'évolution de l'actif net et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autres points – changement d'auditeur

Les états financiers consolidés de l'organisme pour l'exercice clos le 31 mars 2019 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 4 juillet 2019.

### Information non auditée

Nous n'avons pas effectué l'audit de la rubrique « Informations supplémentaires consolidées » qui porte sur les droits de passage d'un chemin de fer. Cette rubrique est incluse à la fin des notes afférentes aux états financiers consolidés.

### Informations autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans la rubrique « L'année financière en résumé » du rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'organisme pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## Sentier Transcanadien

### État consolidé de la situation financière

Aux 31 mars

|                                      | Fonds<br>d'administration | Fonds de<br>dotation | Total<br>2020     | Total<br>2019     |
|--------------------------------------|---------------------------|----------------------|-------------------|-------------------|
|                                      | \$                        | \$                   | \$                | \$                |
| <b>Actif</b>                         |                           |                      |                   |                   |
| Trésorerie                           | 3,203,675                 | —                    | 3,203,675         | 1,928,576         |
| Placements à court terme (note 3)    | 10,518,310                | 52,049               | 10,570,359        | 10,602,885        |
| Débiteurs (note 4)                   | 448,834                   | —                    | 448,834           | 644,998           |
| Charges payées d'avance              | 171,137                   | —                    | 171,137           | 105,540           |
| Montants à recevoir des autres fonds | —                         | 605                  | 605               | 605               |
| Immobilisations (note 5)             | 45,124                    | —                    | 45,124            | 61,884            |
|                                      | <b>14,387,080</b>         | <b>52,654</b>        | <b>14,439,734</b> | <b>13,344,488</b> |
| <b>Passif et actif net</b>           |                           |                      |                   |                   |
| Créditeurs et charges à payer        | 726,143                   | —                    | 726,143           | 483,060           |
| Montants à payer aux autres fonds    | 605                       | —                    | 605               | 605               |
| Apports reportés (note 7)            | 2,350,147                 | —                    | 2,350,147         | 2,604,635         |
| <b>Total du passif</b>               | <b>3,076,895</b>          | <b>—</b>             | <b>3,076,895</b>  | <b>3,088,300</b>  |
| Engagements et éventualité (note 8)  |                           |                      |                   |                   |
| <b>Actif net</b>                     |                           |                      |                   |                   |
| Affectations internes (note 9)       | 5,000,000                 | —                    | 5,000,000         | 5,000,000         |
| Non affecté                          | 6,310,185                 | —                    | 6,310,185         | 5,203,534         |
| Fonds de dotation                    | —                         | 52,654               | 52,654            | 52,654            |
| <b>Total de l'actif net</b>          | <b>11,310,185</b>         | <b>52,654</b>        | <b>11,362,839</b> | <b>10,256,188</b> |
|                                      | <b>14,387,080</b>         | <b>52,654</b>        | <b>14,439,734</b> | <b>13,344,488</b> |

Voir les notes ci-jointes.

Au nom du conseil d'administration,

Administrateur



Michael Lindsay

Administrateur



Neil Yeates

## Sentier Transcanadien

### État consolidé de l'évolution de l'actif net

Exercices clos les 31 mars

|  | <b>Affectations<br/>internes</b> | <b>Non affecté</b> | <b>Fonds de<br/>dotation</b> | <b>Total<br/>2020</b> | <b>Total<br/>2019</b> |
|--|----------------------------------|--------------------|------------------------------|-----------------------|-----------------------|
|  | \$                               | \$                 | \$                           | \$                    | \$                    |
| <b>Solde au début de<br/>l'exercice</b>  | <b>5,000,000</b>                 | <b>5,203,534</b>   | <b>52,654</b>                | <b>10,256,188</b>     | 7,664,065             |
| Excédent des produits<br>sur les charges | —                                | <b>1,106,651</b>   | —                            | <b>1,106,651</b>      | 2,592,123             |
| <b>Solde à la fin de l'exercice</b>      | <b>5,000,000</b>                 | <b>6,310,185</b>   | <b>52,654</b>                | <b>11,362,839</b>     | 10,256,188            |

*Voir les notes ci-jointes.*

## Sentier Transcanadien

### État consolidé des résultats

Exercices clos les 31 mars

|  | <b>2020</b>       | <b>2019</b> |
|--|-------------------|-------------|
|  | \$                | \$          |
| <b>Produits</b>  |                   |             |
| Subventions gouvernementales ( <i>note 10</i> )              | <b>7,500,000</b>  | 7,500,000   |
| Dons   | <b>4,158,428</b>  | 4,500,083   |
| Revenus de placement   | <b>269,169</b>    | 199,174     |
| Produits divers  | <b>30,231</b>     | 10,315      |
|  | <b>11,957,828</b> | 12,209,572  |
| <b>Charges</b>   |                   |             |
| Aménagement du sentier                                       | <b>6,903,511</b>  | 5,125,164   |
| Promotion et publication d'informations relatives au sentier | <b>1,424,667</b>  | 2,065,879   |
| Campagne de financement                                      | <b>1,124,029</b>  | 1,095,727   |
| Frais d'administration                                       | <b>1,378,991</b>  | 1,306,785   |
| Amortissement de matériel                                    | <b>19,979</b>     | 23,894      |
|  | <b>10,851,177</b> | 9,617,449   |
| <b>Excédent des produits<br/>sur les charges</b>             | <b>1,106,651</b>  | 2,592,123   |

*Voir les notes ci-jointes.*

## Sentier Transcanadien

### État consolidé des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 mars

|  | 2020                    | 2019               |
|--|-------------------------|--------------------|
|  | \$                      | \$                 |
| <b>Activités de fonctionnement</b>   |                         |                    |
| Excédent des produits sur les charges  | 1,106,651               | 2,592,123          |
| Amortissement de matériel  | 19,979                  | 23,894             |
| Perte sur cession d'immobilisations  | 10,480                  | —                  |
| Produits de placement à recevoir à court terme   | 32,526                  | (50,231)           |
| Apports reportés comptabilisés au cours de l'exercice  | (1,347,576)             | (503,471)          |
|  | <u>(177,940)</u>        | 2,062,315          |
| Variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement<br>liés aux activités de fonctionnement |                         |                    |
| Débiteurs  | 196,164                 | 251,234            |
| Charges payées d'avance  | (65,597)                | (54,515)           |
| Créditeurs et charges à payer  | 243,083                 | (77,374)           |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>   | <u>195,710</u>          | 2,181,660          |
| <b>Activités d'investissement</b>  |                         |                    |
| Acquisitions de matériel   | (13,699)                | (7,448)            |
| Acquisitions de placements à court terme   | (10,500,000)            | (10,500,000)       |
| Échéance des placements à court terme  | 10,500,000              | —                  |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>  | <u>(13,699)</u>         | (10,507,448)       |
| <b>Activités de financement</b>  |                         |                    |
| Apports reçus au cours de l'exercice et apports reportés   | 1,093,088               | 2,391,464          |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>  | <u>1,093,088</u>        | 2,391,464          |
| <b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours<br/>de l'exercice</b>                       | <b>1,275,099</b>        | <b>(5,934,324)</b> |
| Trésorerie au début de l'exercice  | 1,928,576               | 7,862,900          |
| <b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>   | <u><b>3,203,675</b></u> | <u>1,928,576</u>   |

Voir les notes ci-jointes.

## Sentier Transcanadien

# Notes des états financiers consolidés

Le 31 mars 2020

### 1. Nature des activités

Sentier Transcanadien (« STC ») a été fondé en 1992 et poursuit ses activités en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* à titre d'organisme sans but lucratif et est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

STC a pour mission de créer, de promouvoir et d'entretenir un sentier récréatif national, d'y relier des sentiers locaux, ainsi que de développer et d'aménager de nouveaux sentiers qui prolongent ce réseau de sentiers emblématiques, qui s'étendra d'un océan à l'autre.

### 2. Sommaire des principales méthodes comptables

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes comptables du Canada pour les organismes sans but lucratif.

#### Principes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de STC et de la Fondation du Sentier Transcanadien. La Fondation du Sentier Transcanadien est contrôlée par STC et se consacre à recueillir des fonds pour appuyer STC. Les soldes et les opérations intersociétés ont été éliminés au moment de la consolidation.

STC a préparé des états financiers non consolidés audités distincts pour l'exercice clos le 31 mars 2020.

#### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés et sur les montants des produits et des charges présentés pour les périodes considérées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

#### Comptabilité par fonds

Afin de tenir compte des limites et des restrictions mises en place sur l'utilisation des ressources à la disposition de STC, les comptes sont tenus conformément aux principes de la comptabilité par fonds. Par conséquent, les ressources sont classées dans des fonds à des fins comptables et de présentation. Ces fonds sont détenus conformément aux objectifs précisés par les donateurs ou conformément aux directives du conseil d'administration (le « Conseil »). Des transferts entre les fonds sont effectués lorsque le Conseil le juge approprié et l'approuve. Afin d'atteindre les objectifs en matière de présentation et de bonne gestion des actifs, certains transferts interfonds sont nécessaires afin d'assurer la répartition appropriée des actifs et des passifs aux fonds respectifs. Ces transferts interfonds sont comptabilisés à l'état de l'évolution de l'actif net.



## **Sentier Transcanadien**

### **Notes des états financiers consolidés**

Le 31 mars 2020

Pour fins de présentation de l'information financière, les comptes ont été classés dans les fonds suivants :

- i) Les produits et les charges liés au financement de l'aménagement et de l'entretien des sentiers, ainsi qu'aux activités de promotion et aux activités de nature générale et administrative sont présentés dans le fonds général.
- ii) Les fonds pour lesquels des restrictions imposées par les donateurs ou des restrictions internes font en sorte que le capital doit être investi à perpétuité par STC sont comptabilisés dans le fonds de dotation. Les produits de placement gagnés dans le fonds de dotation sont présentés dans le fonds général.

#### **Comptabilisation des produits**

STC applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

Les apports non affectés sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés, y compris les subventions gouvernementales et les dotations, sont reportés et inscrits à titre de produits à l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les dotations sont comptabilisées comme des augmentations directes du solde du fonds de dotation.

Les promesses de dons de grandes entreprises et de fondations sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les autres promesses de dons sont comptabilisées lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placement générés sur des actifs détenus en raison de restrictions doivent être utilisés conformément aux différentes restrictions imposées par le donateur. Les revenus de placement non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

#### **Aménagement du sentier**

La plus grande partie des charges liées à l'aménagement du sentier représente des subventions à l'aménagement et du soutien de partenaires aux groupes de développement de sentiers. Par conséquent, aucun montant lié à l'aménagement du sentier n'est incorporé au coût de l'actif à l'état de la situation financière consolidé de STC.

#### **Immobilisations**

Les immobilisations constituées de mobilier et agencement et de matériel informatique sont comptabilisées au coût, compte tenu de toute dépréciation identifiée. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif à des taux annuels de 30 % pour le mobilier et l'agencement et de 20 % pour le matériel informatique.

## Sentier Transcanadien

# Notes des états financiers consolidés

Le 31 mars 2020

### Dons d'actifs et de services

Une partie importante du travail de STC dépend des contributions de bénévoles. Les services de bénévoles ne sont normalement pas achetés par STC et, en raison de la difficulté de déterminer leur juste valeur, ces services ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers consolidés.

STC a reçu des dons en nature sous forme de droits de bénéficiaires dans des emprises ferroviaires. Puisque ces actifs ne sont pas utilisés dans le cours normal des activités de STC, qu'ils n'auraient autrement pas été achetés par STC et que leur juste valeur ne peut pas être estimée de manière raisonnable, les dons de terrains ne sont pas comptabilisés dans les états financiers consolidés. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur s'ils sont disponibles dans l'exercice où ils ont été reçus.

### Instruments financiers

STC évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur. STC évalue ultérieurement ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Toute perte de valeur est comptabilisée dans l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges. La perte de valeur comptabilisée antérieurement peut ultérieurement faire l'objet d'une reprise jusqu'à un maximum du coût amorti qui aurait été présenté à la date de la reprise si la perte de valeur n'avait jamais été comptabilisée.

La valeur comptable de l'actif ou passif financier est ajusté du montant des coûts de transaction, lesquels sont comptabilisés dans l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges selon la méthode de l'amortissement linéaire.

### Nouvelles normes comptables

Au cours de l'exercice, STC a adopté les nouvelles normes comptables que sont le chapitre 4433, *Immobilisations corporelles détenues par les organismes sans but lucratif*, et le chapitre 4434, *Actifs incorporels détenus par les organismes sans but lucratif*, en date du 1<sup>er</sup> avril 2019. Le chapitre 4433 remplace le chapitre 4431, *Immobilisations corporelles détenues par les organismes sans but lucratif*, et fournit des indications supplémentaires sur les apports d'actifs et la réduction de valeur (dépréciation partielle) d'actifs. Le chapitre 4434, *Actifs incorporels détenus par les organismes sans but lucratif*, remplace le chapitre 4432, *Actifs incorporels détenus par les organismes sans but lucratif*, et fournit des indications supplémentaires sur les apports d'actifs et la réduction de valeur (dépréciation partielle) d'actifs. L'application de ces modifications n'a pas eu d'incidence sur les présents états financiers.

## Sentier Transcanadien

### Notes des états financiers consolidés

Le 31 mars 2020

#### 3. Placements à court terme

Les placements à court terme portant intérêt à taux fixe sont comptabilisés au coût après amortissement, viennent à échéance entre juin 2020 et février 2021 et portent intérêt à un taux moyen pondéré annuel de 1,82 % (2,12 % en 2019). Au 31 mars 2020, des intérêts courus de 18 310 \$ (50 836 \$ en 2019) sont inclus dans les placements à court terme.

#### 4. Débiteurs

|  | 2020           | 2019           |
|--|----------------|----------------|
|  | \$             | \$             |
| Promesses d'apports à recevoir (note 11) | 408 000        | 604 803        |
| Taxes de vente à recouvrer               | 39 130         | 34 831         |
| Autres débiteurs                         | 1 704          | 5 364          |
|  | <b>448 834</b> | <b>644 998</b> |

Les promesses d'apports à recevoir comptabilisées à titre de produits pendant l'exercice se sont élevées à néant (109 318 \$ en 2019).

#### 5. Immobilisations

|                         | 2020           |                          | 2019                   |                        |
|-------------------------|----------------|--------------------------|------------------------|------------------------|
|                         | Coût           | Cumul des amortissements | Valeur comptable nette | Valeur comptable nette |
|                         | \$             | \$                       | \$                     | \$                     |
| Mobilier et accessoires | 17 126         | 11 479                   | 5 647                  | 5 776                  |
| Matériel informatique   | 468 655        | 429 178                  | 39 477                 | 56 108                 |
|                         | <b>485 781</b> | <b>440 657</b>           | <b>45 124</b>          | <b>61 884</b>          |

#### 6. Facilité bancaire

La facilité bancaire de STC comprend une facilité de crédit renouvelable de 500 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel de la banque majoré de 1,00 %. À titre de sûreté pour la facilité, STC a contracté une hypothèque mobilière de 500 000 \$ constituant une sûreté de premier rang sur la totalité des dettes et réclamations actuelles et futures de STC, et une hypothèque mobilière d'un montant de 500 000 \$ constituant une sûreté de premier rang sur la totalité des actifs actuels et futurs de la Fondation du Sentier Transcanadien. Au 31 mars 2020, STC n'avait prélevé aucun montant sur sa facilité bancaire (néant en 2019).

STC a mis en place la facilité de crédit pour financer, au besoin, l'aménagement de sentiers avant la réception des dons promis.

## Notes des états financiers consolidés

Le 31 mars 2020

### 7. Apports reportés

Conformément à la politique de comptabilisation des produits de STC, les dons reçus pour des projets précis sont comptabilisés comme produits au moment où les charges connexes sont engagées.

Au 31 mars 2020, un montant de 17 911 \$ (25 587 \$ en 2019) représente la portion reportée des dons en nature de matériel.

|  | <b>Total<br/>2020<br/>\$</b> | <b>Total<br/>2019<br/>\$</b> |
|--|------------------------------|------------------------------|
| <b>Apports reportés au début de l'exercice</b>                     | <b>2 604 635</b>             | 716 642                      |
| Dons désignés reçus  | <b>8 593 088</b>             | 9 891 464                    |
| Dons en nature comptabilisés comme produits au cours de l'exercice | <b>(7 676)</b>               | (10 965)                     |
| Dons désignés comptabilisés comme produits au cours de l'exercice  | <b>(8 839 900)</b>           | (7 992 506)                  |
| <b>Apports reportés à la fin de l'exercice</b>                     | <b>2 350 147</b>             | 2 604 635                    |

### 8. Engagements et éventualité

#### Engagements

##### *Aménagement du sentier*

Au 31 mars 2020, STC avait des engagements totalisant 5 528 178 \$ envers des groupes de développement de sentiers pour le financement de l'aménagement de sentiers.

#### Contrats de location

Les engagements pris par STC aux termes d'un contrat de location venant à échéance en novembre 2024 totalisent 233 000 \$. D'autres engagements aux termes de ce contrat de location comprennent des paiements liés aux activités d'exploitation, aux impôts fonciers et aux services publics. Les versements annuels minimaux à effectuer par exercice sont les suivants :

|      | \$     |
|------|--------|
| 2021 | 50 000 |
| 2022 | 50 000 |
| 2023 | 50 000 |
| 2024 | 50 000 |
| 2025 | 33 000 |

## Sentier Transcanadien

### Notes des états financiers consolidés

Le 31 mars 2020

#### Éventualité

Des avis de cotisation relatifs à la taxe foncière pour STC relativement à ses emprises ferroviaires aux fins d'aménagement de sentiers s'élèvent à 170 741 \$ (159 000 \$ en 2019). STC a l'intention de transférer le titre des droits sur des emprises ferroviaires aux municipalités et à d'autres organisations.

De l'avis de la direction, tous les droits sur des emprises ferroviaires seront transférés, et STC n'aura pas à acquitter les taxes foncières afférentes à ces droits. Par conséquent, les montants n'ont pas été payés ou ne sont pas reflétés dans les comptes.

#### 9. Affectations internes

En 2019, le conseil d'administration de la Fondation du Sentier Transcanadien a convenu d'affecter 5 000 000 \$ aux activités courantes de l'organisation dans l'éventualité d'une insuffisance des produits ou de dépenses imprévues. La réserve d'exploitation n'est pas accessible sans l'approbation du conseil d'administration de la Fondation du Sentier Transcanadien.

#### 10. Entente avec Parcs Canada

Le 2 août 2018, STC a conclu une entente avec Parcs Canada pour l'octroi de 30 000 000 \$, payables en versements annuels de 7 500 000 \$, pour des charges admissibles au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2022. Cet octroi vise à améliorer et à maintenir le Grand Sentier en vue de promouvoir un mode de vie sain par le transport actif et la gestion environnementale à l'échelle du Canada; d'améliorer l'accessibilité et la sécurité; de promouvoir le tourisme et les rapprochements; et d'inspirer les Canadiennes et les Canadiens à découvrir et à préserver leur patrimoine national. Les montants reçus et les charges engagées en vertu de l'entente avec Parcs Canada se présentent comme suit :

|  | <b>2020</b>      | <b>2019</b> |
|--|------------------|-------------|
|  | \$               | \$          |
| <b>Montants reçus</b>  |                  |             |
| Subventions gouvernementales                                 | <b>7 500 000</b> | 7 500 000   |
| Produits de placement  | <b>8 725</b>     | 9 784       |
|  | <b>7 508 725</b> | 7 509 784   |
| <b>Charges</b>   |                  |             |
| Aménagement du sentier                                       | <b>5 444 292</b> | 4 685 519   |
| Promotion et publication d'informations relatives au sentier | <b>1 314 433</b> | 1 880 994   |
| Frais d'administration                                       | <b>750 000</b>   | 943 271     |
|  | <b>7 508 725</b> | 7 509 784   |

## Notes des états financiers consolidés

Le 31 mars 2020

### 11. Promesses d'apports

Les promesses d'apports non comptabilisées et comptabilisées à recevoir au cours des exercices ultérieurs sont approximativement les suivantes :

|              | Affectés       | Non affectés     | Total            |
|--------------|----------------|------------------|------------------|
|              | \$             | \$               | \$               |
| 2021         | 357 000        | 505 550          | 862 550          |
| 2022         | 132 000        | 500 000          | 632 000          |
| 2023         | 82 000         | 500 000          | 582 000          |
| Par la suite | 230 000        | —                | 230 000          |
|              | <u>801 000</u> | <u>1 505 550</u> | <u>2 306 550</u> |

Au 31 mars 2020, les promesses d'apports de 408 000 \$ (604 803 \$ en 2019) sont incluses dans les débiteurs.

### 12. Opération entre apparentés

Les frais d'administration comprennent environ 14 495 \$ (6 000 \$ en 2019) en frais de services juridiques auprès du cabinet d'avocats d'un des administrateurs. Les services ont été fournis dans le cours normal des activités et sont comptabilisés à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

### 13. Instruments financiers

STC, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

STC est exposé à un risque de crédit à l'égard de ses débiteurs et de ses placements à court terme, y compris les intérêts à recevoir. STC évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché.

STC est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à court terme.

## **Notes des états financiers consolidés**

Le 31 mars 2020

### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que STC éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers, notamment ses créditeurs et charges à payer. La gestion prudente du risque de liquidité suppose le maintien de liquidités suffisantes et l'accès à des facilités de crédit appropriées. STC est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de couvrir ses dépenses.

### **14. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

### **15. Pandémie de COVID-19**

Au début du mois de mars 2020, l'épidémie de maladie à coronavirus (« COVID-19 ») a amené les gouvernements à l'échelle mondiale à adopter des mesures d'urgence visant à contrer la propagation du virus. Ces mesures, notamment les interdictions de voyage, les périodes de quarantaine volontaire et la distanciation sociale, ont fortement perturbé les entreprises partout dans le monde, provoquant un ralentissement économique. La durée et l'incidence de l'éclosion de la COVID-19 demeurent inconnues, tout comme l'efficacité des interventions monétaires et fiscales des gouvernements et de la banque centrale qui visent à stabiliser la conjoncture économique. Par conséquent, il existe une possibilité que STC reçoive moins de dons; dans la circonstance, il n'est pas possible d'estimer avec certitude la durée et la gravité des répercussions sur la situation financière et les résultats financiers de STC pour la période actuelle et les périodes ultérieures.

## Sentier Transcanadien

### Informations supplémentaires consolidées

Le 31 mars 2020

Non audité – voir le rapport de l'auditeur indépendant

#### **Emprises ferroviaires aux fins d'aménagement de sentiers**

Selon une entente conclue en décembre 1998, STC a accepté, aux fins d'aménagement de sentiers, un don en nature de Chemin de fer Canadien Pacifique sous forme de droits de bénéficiaire sur des emprises ferroviaires dont la juste valeur marchande est évaluée à environ 37 200 000 \$.

Selon une entente, initialement en vigueur le 23 octobre 2000, modifiée pour une entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2001, STC a accepté, aux fins d'aménagement de sentiers, un don en nature de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, sous forme de droits de bénéficiaire sur des emprises ferroviaires dont la juste valeur marchande est évaluée à environ 10 000 000 \$.

STC a essentiellement obtenu les emprises ferroviaires aux fins d'aménagement de sentiers, et STC a l'intention de transférer le titre des droits sur les emprises ferroviaires en collaboration avec des organismes provinciaux et territoriaux et autres. Les emprises ferroviaires n'ont pas été comptabilisées dans l'état de la situation financière de STC. Au cours de l'exercice, STC a donné ou vendu une tranche de 101 220 \$ (32 179 \$ en 2019) des droits sur les emprises ferroviaires donnés par Chemin de fer Canadien Pacifique et la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à des municipalités et à des particuliers de la province de la Saskatchewan, ce qui a généré des produits de 20 000 \$ (4 500 \$ en 2019).